



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 14/02/12

Reçu en Préfecture le : 17/02/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 13 février 2012
D - 2012/55

Aujourd'hui 13 février 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Anne WALRYCK (présente jusqu'à 16h50)

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Sylvie CAZES, Madame Constance MOLLAT, Madame Sarah BROMBERG, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON

Travaux de réhabilitation de la salle Saint-Augustin. Signature des marchés. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la salle Saint-Augustin, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier de consultation élaboré par l'équipe de maîtrise d'œuvre DESHOULIERES / JEANNEAU architectes pour un coût estimé à 3 779 360 € TTC (valeur septembre 2011).

A l'issue de la procédure et au vu du rapport d'analyse technique des offres, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

Lot 1 : GROS ŒUVRE/CHARPENTE METALLIQUE/VRD

Société MAESTRO pour un montant de 1 286 829,17 Euros TTC

En application de l'article 14 du code des marchés publics, l'entreprise dispose de 2624 heures pour l'insertion professionnelle dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 2 : ETANCHEITE

Faute de réponse, ce lot fera l'objet d'une nouvelle consultation.

Lot 3 : MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM / SERRURERIE

Société LABASTERE 33 pour un montant de 371 917,73 Euros TTC

En application de l'article 14 du code des marchés publics, l'entreprise dispose de 135 heures pour l'insertion professionnelle dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 4 : CLOISONS / DOUBLAGES / FAUX PLAFOND

Société BLR pour un montant de 365 789,42 Euros TTC

En application de l'article 14 du code des marchés publics, l'entreprise dispose de 450 heures pour l'insertion professionnelle dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 5 : MENUISERIE INTERIEURE

Société CARDOIT pour un montant de 149 212,79 Euros TTC

Lot 6 : REVETEMENT DE SOL DUR

Société OMNIUM CARRELAGES pour un montant de 57 527 Euros TTC

Lot 7 : REVETEMENT DE SOLS SOUPLES

Société SOLS PRESTIGES pour un montant de 58 884,50 Euros TTC

Lot 8 : PEINTURE / RAVALEMENT

Société EFP pour un montant de 106 041,82 Euros TTC

En application de l'article 14 du code des marchés publics, l'entreprise dispose de 210 heures pour l'insertion professionnelle dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 9 : ASCENSEUR

Société CFA pour un montant de 94 902,60 Euros TTC

Lot 10 : CHAUFFAGE / PLOMBERIE / VENTILATION

Société EIFFAGE ENERGIE pour un montant de 346 591,20 Euros TTC (offre de base + option n°1).

En application de l'article 14 du code des marchés publics, l'entreprise dispose de 210 heures pour l'insertion professionnelle dans le cadre de l'exécution de son marché.

Lot 11 : ELECTRICITE COURANT FORT ET COURANT FAIBLE

Société CHATENET pour un montant de 226 836 Euros TTC

En application de l'article 14 du code des marchés publics, l'entreprise dispose de 150 heures pour l'insertion professionnelle dans le cadre de l'exécution de son marché.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer :

- les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

- l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre M100220 sans incidence financière, engageant le concepteur sur le coût des travaux résultant de la passation des marchés.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020, article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 13 février 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE